

Monsieur le curé ! voici la figure de la sainte Vierge, oh ! ici, je la reconnais, je la reconnais. »

« C'était une reproduction assez ordinaire de la madone de saint Luc. Sur ce fait, il existe aux archives de Lourdes une déposition dûment rédigée vers 1873 par le P. Jean Clavé, S. J., d'après les récits de Mgr Peyramale. »

La Sainte Communion dans les oratoires privés

— o —

Il ne s'agit pas ici d'une concession, mais d'une déclaration authentique. Jusqu'à présent on doutait, s'appuyant d'ailleurs sur l'enseignement de Benoît XIV, que la Sainte Communion pût, sans permission de l'évêque ou du curé de la paroisse, être administrée aux assistants dans les oratoires privés. Désormais, de l'avis même du Souverain Pontife, il sera entendu que, dans les indults d'oratoire privé, est comprise la faculté de donner la communion à tous les fidèles qui y entendent la messe, sauf les droits paroissiaux. Ces droits portent sur la communion du jour de Pâques, qui ne peut être distribuée hors de l'église paroissiale, et sur le précepte de la communion pascalle qu'on ne peut valablement remplir dans ces oratoires, même à d'autres jours, sans l'assentiment au moins tacite du curé ou de l'Ordinaire.

— ♦♦♦ —

Bilan géographique de l'année 1907

PAR F. ALEXIS-M. G.

— o —

EUROPE (*Suite.*)

ALLEMAGNE (*Deutschland*). — Le grand-duc de BADE, *Frédéric 1^{er}*, né à Carlsruhe en 1826, marié en 1856, à l'une des filles du roi de Prusse Guillaume 1^{er}, est mort le 27 septembre, au château qu'il possédait dans l'île de Meinau (lac de Constance). Il fut un des héros de l'impérialisme allemand, en secondant les plans de son beau-père. Après cinquante-et-un ans de règne, il laisse pour successeur son fils le grand-duc *Frédéric II*, âgé de 50 ans, époux de la princesse Hilda, sœur du grand-duc de Luxembourg ; mais Frédéric II n'ayant pas d'enfant, la succession écherra à son cousin Max de Bade, époux d'une princesse de Cumberland.